

mont ; sur les ruines du vieux château, le duc d'Aumale a, il a quelques années, fait ériger une statue du grand roi. Faut-il dire que Louis IX est né à La Neuville et qu'il a été seulement baptisé à Poissy et que, si le baptême a été retardé, c'était pour éviter au prince de recevoir un sacrement, qui constituait alors la véritable entrée dans la vie, dans une localité qui n'appartenait pas à la Couronne et l'aurait ainsi rendu vassal du comte de Clermont. C'est dans ce sens que conclut M. l'abbé Morel.

M. de Marsy et quelques autres membres présentent des observations au sujet de ces conclusions et font remarquer combien il est, du reste, difficile de résoudre une question sur laquelle les auteurs ne sont pas plus d'accord que sur celle de la date de la naissance de saint Louis, fixée à 1213, 1214 ou 1215 et au 25 ou 26 avril.

*Un administrateur du Palais en 1848*, tel est le titre de la lecture de M. Garand, lecture spirituelle et comme toujours remplie d'idées neuves, de mots hardis. C'était une vieille barbe, dit-il en parlant d'Auguste Luchet, et il nous donne une curieuse définition du personnage qui répond à ce type, dont pour lui le dernier représentant fut Madier de Montjau. Tour à tour employé de commerce, journaliste, dramaturge et romancier Luchet s'était créé de sérieux droits à la reconnaissance du gouvernement provisoire. Né en 1806, dès 1829, il prenait place dans la presse, était en 1830 rédacteur du *Temps*, et après avoir joué un rôle dans la révolution, était envoyé en 1831 en Belgique par son parti, pour provoquer la réunion de ce pays à la France. Les opinions démocratiques exprimées dans ses livres et notamment dans *Le Nom de famille*, lui avaient valu une condamnation à deux ans de prison, à laquelle il s'était soustrait en s'exilant à Jersey et plus tard à

Londres. Rentré en 1847, après cinq ans d'exil, Luchet avait été nommé d'abord gouverneur du palais de Fontainebleau, mais au mois d'août on l'envoyait par permutation à Compiègne, pour la raison, disait-on, qu'il avait donné, dans le palais, asile à d'anciens combattants de juin alors proscrits.

Collaborateur de Félix Pyat dans plusieurs drames, *Le Brigand et le Philosophe*, *Ango*, etc., il avait écrit de nombreux romans, dont l'un des plus connus est *Thadéus le ressuscité*, et de très nombreux articles dans des journaux et des revues.

Arrivé à Compiègne en août 1848, Luchet s'empressait d'adresser au *citoyen ministre* des lettres, curieuses par leur style, et dans lesquelles il demandait la création à Compiègne d'un musée *impérial*, l'empire étant la seule chose, qui pouvait laisser des souvenirs envoyer de Paris des collections sur la période impériale, des meubles, des statues, des tableaux. L'idée n'était assurément pas mauvaise en elle même, mais le moment était-il opportun ? Non, sans doute, car le *citoyen ministre* ne tarda pas à répondre à Luchet en le relevant de ses fonctions. Cette vieille barbe avait bon cœur et tandis qu'elle demandait la suppression des galons qui décoraient les chapeaux des employés du palais et lui semblaient une marque de servitude, elle faisait remarquer qu'il leur était dû deux mois de traitement.

Rentré dans la retraite lors de la nomination du président de la République, Luchet reprit la plume et écrivit de nouveaux drames, des romans et des articles dans lesquels on remarque, dit un de ses biographes, « de grandes qualités de verve et d'érudition originale, ainsi qu'un grand sentiment démocratique. »

L'heure avancée ne permet pas d'entendre la lecture de M. l'abbé Vattier.

L'ordre du jour de la prochaine séance